



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération	13

Convocation du Conseil Municipal le : 16 mai 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 23 MAI 2023
2023 / 19**

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-trois du mois de mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. CHARVET Thierry, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, M. LAMPS Arnaud, M. PACCOUD Christian, M. BOUQUET Frédéric, M. LORIN Christian, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine.

Excusés : M. CUERQ Raymond, Mme PALLOT Irène, Mme HULEUX Cindy, Mme MERLE Fabienne, M. DURAND Paul

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE MARCHÉ DE VOIRIES 2023

Mme le Maire présente la convention d'honoraires pour la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de voiries 2023, établie par R2S Concept, se décomposant comme suit :

- Phase Projet,
- Phase Assistance pour la passation du (des) Contrat (s) de Travaux (A.C.T.) et Etablissement du dossier de consultation des entreprises (DCE),
- Phase VISA
- Phase Direction de l'Exécution des Travaux (DET),
- Phase Assistance aux opérations de réception (AOR).

Le coût de cette mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 5 450 euros hors taxes soit 6 540 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE la proposition de maîtrise d'œuvre du bureau d'études R2S Concept d'ECUISSSES (71) pour un montant de 5 450 € HT soit 6 540 € T.T.C.;

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY